

Comment participer à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ?



Coordonnée en France par l'ADEME, la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)** est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation : les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, les établissements scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux... mais aussi les particuliers !

Les porteurs de projet mettent en place des animations pour sensibiliser au fait de :

- mieux consommer
- mieux produire
- prolonger de la durée de vie des produits
- jeter moins

Ces animations peuvent s'adresser au grand public ou bien à un public ciblé, comme les élus, les salariés, les étudiants, les scolaires... **Retrouvez en rubrique "Documents" la plaquette d'information** relative à la SERD.

La prévention des déchets : quels enjeux ?

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 580 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères. Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin :

- d'économiser les matières premières épuisables ;
- de limiter les impacts sur l'environnement ;
- de diminuer le coût des déchets pour chacun.

La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Documents

[Plaquette d'information sur la SERD](#)